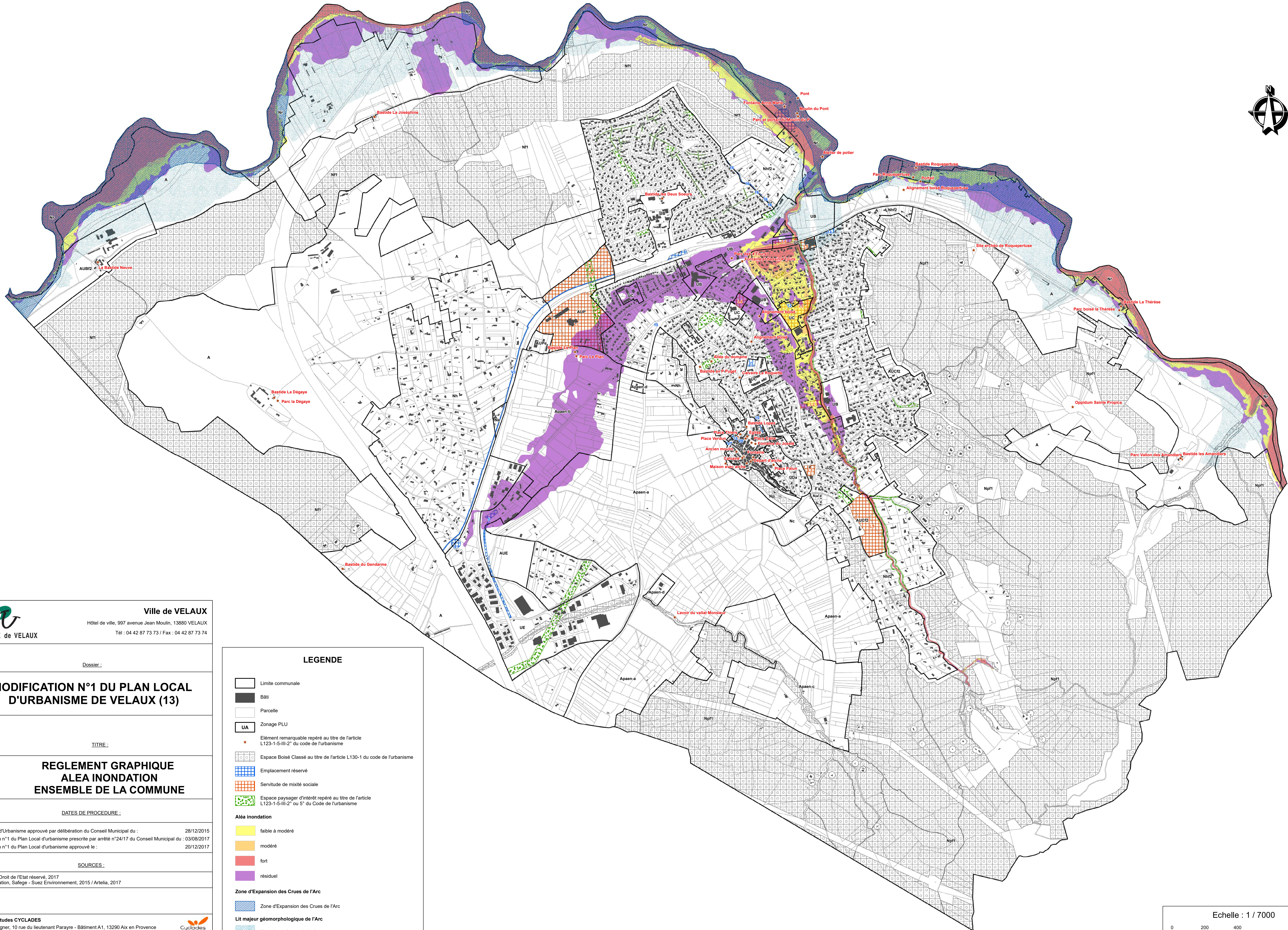






MAIRIE de VELAUX

Dossier :

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VELAUX (13)

PIECE N°:

4e

TITRE :

REGLEMENT GRAPHIQUE ALEA INONDATION ENSEMBLE DE LA COMMUNE

DATES DE PROCEDURE :

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du : 28/12/2015

Modification n°1 du Plan Local d'urbanisme prescrite par arrêté n°24/17 du Conseil Municipal du : 03/08/2017

Modification n°1 du Plan Local d'urbanisme approuvé le : 20/12/2017

SOURCES :

Cadastré® Droit de l'Etat réservé, 2017

Aleá inondation, Safege - Suez Environnement, 2015 / Artelia, 2017

Ville de VELAUX

Hôtel de ville, 997 avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX

Tél : 04 42 87 73 73 / Fax : 04 42 87 73 74

Limites communales

Bâti

Parcelle

Zonage PLU

Élément remarquable repéré au titre de l'article L123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme

Espace Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé

Servitude de mixité sociale

Espace paysager d'intérêt repéré au titre de l'article L123-1-5-III-2° ou 5° du Code de l'urbanisme

Aleá inondation

faible à modéré

modéré

fort

résiduel

Zone d'Expansion des Crues de l'Arc

Zone d'Expansion des Crues de l'Arc

Lit majeur géomorphologique de l'Arc

Lit majeur géomorphologique

Bureau d'études CYCLADES

Espace Wagner, 10 rue du lieutenant Parayre - Bâtiment A1, 13290 Aix en Provence

Tel : 04 42 60 78 20 / Fax : 04 42 24 33 14



Echelle : 1 / 7000

0

200

400

800

Mètres